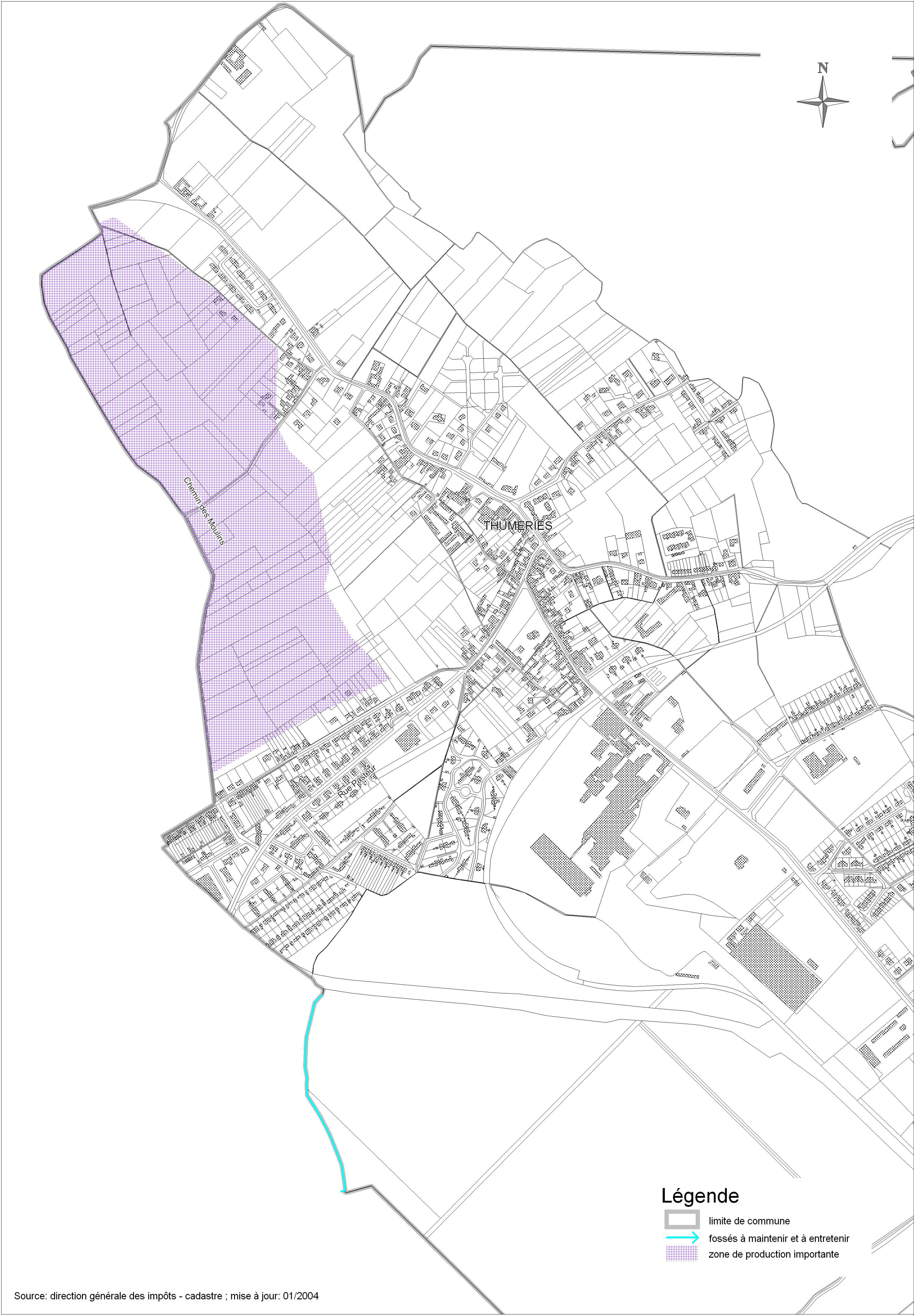




Source: direction générale des impôts - cadastre ; mise à jour: 01/2004

maître d'ouvrage :

préfecture du Nord



PREFECTURE
DU NORD
direction départementale
de l'Équipement

PPR approuvé le:

Plan de Prévention des Risques Naturels Inondation (PPRI)

Communes de :

Wahagnies, Ostricourt, Thumeries,
Camphin-en-Carembault, Phalempin, La Neuville



Commune de THUMERIES Planche 4.e Carte du zonage règlementaire

maître d'oeuvre

direction
départementale
de l'équipement
du Nord
Service Sécurité Risques et Environnement
cellule PPR (Plans de Prévention des Risques)

44, rue de Tournai
59019 LILLE Cedex

direction
départementale
de l'équipement
du Nord
Arrondissement Territorial de Lille
cellule PAPER (Planification, Aménagement,
Prospective, Environnement et Risques)

8, rue de Bellevue
59019 LILLE Cedex

Echelle: 1/5 000 ème

c:\PPRI\WO\zonagethumeries
Janvier 2008